

Intervention liminaire du président de la République lors de la conférence de presse

Publié le 16 Mai 2013

Palais de l'Élysée – Jeudi 16 mai 2013

Mesdames, Messieurs les membres du gouvernement,

Mesdames, Messieurs les journalistes,

Je vous avais donné rendez-vous tous les six mois ; je suis donc à l'heure pour la deuxième rencontre. Cette conférence de presse me permettra de revenir sur ce que nous avons fait, depuis un an, mais surtout de tracer les prochaines étapes de mon action.

Hier, j'étais à Bruxelles. Je présidais la conférence des donateurs pour le Mali. L'intervention de la France y a été saluée, reconnue. Le mérite en revient à nos soldats et je veux leur rendre hommage en cet instant. Six sont morts. Ils ont fait bien plus que libérer un pays de la servitude et du terrorisme. Ils ont fait aimer la France dans toute l'Afrique et illustrer le rôle qui est le nôtre, celui d'une grande nation : pouvoir peser sur l'équilibre du monde.

Hier, j'étais à Bruxelles parce que je voulais partager avec la Commission européenne, réunie au grand complet – c'était la première fois depuis 1997 qu'un président de la République française rencontrait le Collège des commissaires. C'était donc un événement pour eux, mais aussi pour la France. Parce que je voulais leur faire partager ma conception de l'Europe.

Je me suis exprimé au nom d'un Etat qui a démontré sa crédibilité budgétaire, d'un pays qui a amorcé le redressement de sa compétitivité et qui a entrepris, par la négociation, la réforme du marché du travail. C'est cet effort que je veux saluer : celui du gouvernement de Jean-Marc AYRAULT, celui de tous les Français. Il a permis d'obtenir du temps – deux ans – pour atteindre notre objectif qui est de réduire le déficit public, confirmant ainsi le bien-fondé de la démarche que j'ai engagée depuis mon élection pour faire bouger les lignes en Europe.

Les lignes ont bougé depuis un an. Quand je regarde ce qui s'est produit : la zone euro a été stabilisée, des instruments de solidarité ont été introduits, l'Union bancaire a été définie. Il y a eu aussi une nouvelle doctrine de la Banque centrale européenne. La Grèce que l'on pensait, à un moment, menacée de ne plus pouvoir figurer dans la zone euro, a été sauvée comme d'autres pays. Les taux d'intérêt, qui paraissaient pour certains pays insupportables, ont baissé. Je ne parle pas du nôtre qui est à son plus bas historique : jamais l'Etat n'avait emprunté avec un coût de l'argent aussi faible.

Ce résultat, que je revendique, n'a été possible que parce que la France a su jouer le rôle de trait d'union entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, dans le cadre de l'indispensable – je dis bien indispensable – couple franco-allemand, sans lequel l'Europe ne peut pas avancer.

Mais aujourd'hui, ce qui frappe l'Europe, ce n'est plus la crise financière. Je le redis ici : elle est derrière nous. Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait plus de menaces, mais les causes ont été régulées et jugulées. Ce qui frappe l'Europe, ce n'est pas la crise financière, c'est la récession : récession provoquée par des politiques d'austérité ; récession qui touche tous les pays de la zone euro – certains moins que d'autres, mais je pourrais faire des comparaisons, y compris avec l'Allemagne, pour ces six derniers mois ; récession qui menace jusqu'à l'identité même de l'Europe, jusqu'à la confiance des peuples en leur destin.

La Commission européenne a commencé à comprendre les risques et les menaces. Elle a décidé d'ajuster, d'adapter le rythme de la consolidation budgétaire à la conjoncture. C'est un bon signal. Mais, pour moi, ce délai – deux ans pour la France – ce n'est pas un répit, c'est un rebond, c'est une opportunité pour une reprise plus rapide en France et en Europe. Car l'enjeu, je le répète, c'est la croissance, c'est la sortie de la crise, c'est la fin de la récession.

Notre économie est à l'arrêt depuis 5 ans. Pas depuis 6 mois, pas depuis 1 an : depuis 2008. Avec plus d'un million deux cent mille demandeurs d'emploi de plus, je sais que cette situation entraîne des difficultés pour bon nombre de mes compatriotes, de ceux qui m'ont accordé leur confiance, de ceux qui espèrent un avenir meilleur pour eux, pour leurs enfants. Je sais ce que beaucoup éprouvent comme inquiétude, même quand ils ont un emploi, et comme détresse quand ils n'en ont plus, au point – je le disais – de douter d'eux-mêmes et surtout de leurs gouvernants – ce qui est une menace pour la démocratie.

Bien sûr, j'aurais pu vous dire que nous n'en serions pas là, si nos prédécesseurs avaient fait des choix courageux, notamment sur le plan de la compétitivité, ces dix dernières années. On me le fait sentir d'ailleurs quand je vais à l'étranger ! Bien sûr, je pourrais vous dire que cela va plus mal ailleurs. Et alors ? Je ne cherche aucune défausse, ni sur le passé, ni sur l'extérieur.

C'est la raison pour laquelle Jean-Marc AYRAULT et son gouvernement ont dû engager des réformes essentielles pour le pays. La première, c'était tout simplement le sérieux budgétaire. Cela va de soi, et pourtant ! Que s'est-il passé ces dernières années ? Que de dérèglements, de dérives, de déséquilibres, de dettes ! Donc, le sérieux. Comment cela se prouve le sérieux ? Par un indicateur, le niveau de la dépense publique. Quand je regarde ce qu'a été la dépense publique de l'Etat en 2012, elle a été légèrement inférieure à celle qui était prévue ; en 2013, la dépense publique de l'Etat sera stable ; et en 2014, elle reculera d'un milliard et demi.

Et on viendrait nous dire que nous n'aurions pas fait d'économies ? Mais nous n'avons fait pas que cela, mais aussi cela ! Cela ne nous a pas dispensés, hélas, d'augmenter les prélèvements. Est-ce que vous pensez que c'est simple, facile, agréable de solliciter, une fois élu, la contribution des Français ? J'avais pourtant prévenu, parce que ce sérieux budgétaire était indispensable pour la crédibilité ; laquelle crédibilité me permettait, en Europe, de parler de la voix qui convenait pour réorienter son cours et sa direction. Ce que nous avons fait. Cela, c'était la première réforme.

La seconde réforme nous a été présentée avant même que nous nous installions. Il fallait déjà faire ce que nos prédécesseurs n'avaient pas engagé ou, plutôt, avait décidé et reporté : le pacte de compétitivité, l'allègement du coût du travail. Pardon de prendre les choses comme elles s'appellent puisqu'il s'agit bien de cela : l'allègement du coût du travail pour être meilleur sur les marchés internationaux. Cela a été le rapport Gallois. Le pacte de compétitivité a engagé 20 milliards d'euros d'allègements et beaucoup d'autres mesures pour l'innovation. C'est un engagement important, là aussi, qui nous permet de dire que nous avons enfin amorcé ce processus pour renforcer notre industrie, notre appareil de production et faire confiance aux entreprises.

Troisième réforme, la maîtrise de la finance. C'était une annonce que j'avais faite dans un cadre dont chacun se souvient. Oui, maîtriser la finance ! La loi bancaire anticipe même sur ce que sera l'Union bancaire européenne. Nous sommes les premiers en Europe à séparer les activités de dépôt, des activités spéculatives. Bien sûr, certains trouvent que nous allons trop loin, d'autres pas assez. Mais nous avons fait en sorte que nos banques puissent être préservées et, en même temps, ne plus pratiquer ce qui leur avait été parfois reproché, c'est-à-dire un certain nombre de prises de risques qui pouvaient s'avérer aventureuses. Nous avons aussi créé une nouvelle banque, la Banque publique d'investissement qui est maintenant en place. Il était temps.

Enfin, la quatrième réforme que le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT a menée ou plutôt que les partenaires sociaux ont engagée, c'est l'accord sur la sécurisation de l'emploi, la réforme du marché du travail. Là aussi, c'est arrivé un 11 janvier, jour même où j'engageais les forces françaises au Mali. Peut-être cet événement – parce qu'il était effectivement de première importance – a caché l'ampleur de la portée d'une décision que prenaient les partenaires sociaux. Pas tous mais en tout cas, les syndicats majoritaires. Une réforme que l'on jugeait impossible à faire. Elle est là, votée hier par le Parlement.

Voilà, la première année de mon quinquennat – si je puis dire, l'an I – a été entièrement consacrée à la défense de notre souveraineté, à la remise en ordre de notre économie, à la sauvegarde de notre modèle social et à la réparation des injustices. Mais j'ai bien conscience qu'il y a la récession, il y a le chômage qui progresse, il y a les résultats qui se font attendre. Et ce qui importe aux Français, si je puis dire, c'est maintenant. L'an II, celui qui s'ouvre aujourd'hui, ce doit donc être l'offensive. Je dis bien l'offensive.

L'offensive, c'est d'abord lancer une initiative européenne. L'Europe – et c'est un paradoxe – est la première puissance économique du monde. Pourtant, elle est regardée comme un continent malade, en déclin, en doute. Ma responsabilité, parce que je suis à la tête d'un État fondateur de l'Europe, d'un État qui a fait ce choix, d'une nation qui est profondément européenne – même si aujourd'hui elle se détourne de l'orientation actuelle –, mon devoir, c'est de sortir l'Europe de la langueur qui la saisit et de réduire la désaffection des peuples qui ne peut que compromettre l'avenir même de l'Union européenne.

L'initiative que je prends, elle se décline en quatre points et je la soumetts à nos partenaires. Premier point, c'est d'instaurer avec les pays de la zone euro un gouvernement économique qui se réunirait, tous les mois, autour d'un véritable Président nommé pour une durée longue et qui serait affecté à cette seule tâche. Ce gouvernement économique débattrait des principales décisions de politique économique à prendre par les États membres, harmoniserait la fiscalité, commencerait à faire acte de convergence sur le plan social par le haut et engagerait un plan de lutte contre la fraude fiscale.

La deuxième étape de l'initiative que je propose est tournée vers les générations futures avec un plan pour l'insertion des jeunes. Le cadre financier européen, le budget européen a déjà prévu six milliards d'euros pour l'emploi des jeunes. Mobilisons tout de suite, avant même que le cadre financier ne soit en place pour 2014, une partie de ces fonds pour que nous puissions venir en soutien de tous les jeunes d'Europe qui, aujourd'hui, peinent à trouver une formation ou un emploi. Toujours dans cette initiative, pour préparer l'avenir, l'Europe définirait une stratégie d'investissements, notamment pour les nouvelles industries et pour les nouveaux systèmes de communication.

Troisième temps de l'initiative, une Communauté européenne de l'énergie destinée à coordonner tous les efforts pour les [énergies] renouvelables et réussir ensemble – alors que l'Europe a des pays qui n'ont pas les mêmes politiques énergétiques – à assurer la transition énergétique.

Le quatrième temps, c'est une nouvelle étape d'intégration avec une capacité budgétaire qui serait attribuée à la zone euro et la possibilité, progressivement, de lever l'emprunt.

L'idée européenne exige le mouvement. Si l'Europe n'avance pas, elle tombe ou plutôt elle s'efface ; elle s'efface de la carte du monde, elle s'efface même de l'imaginaire des peuples. Il est donc plus que temps de porter cette nouvelle ambition. L'Allemagne, plusieurs fois, a dit qu'elle était prête à une Union politique, à une nouvelle étape d'intégration. La France est également disposée à donner un contenu à cette Union politique. Deux ans pour y parvenir. Deux ans, quels que soient les gouvernements qui seront en place. Ce n'est plus une affaire de sensibilité politique, c'est une affaire d'urgence européenne.

L'offensive – elle est bien sûr ici, en France –, c'est de mobiliser toutes les forces pour l'emploi. Il n'y aura pas d'espérance possible dans notre pays tant que le chômage n'aura pas entamé sa décrue. C'est pourquoi je me suis engagé personnellement, certains ont dit même hâtivement, pour ne pas dire imprudemment, sur l'objectif de l'inversion de la courbe du chômage. Je m'y tiens et c'est la feuille de route du gouvernement. Tout doit être mis en œuvre pour que les mesures, qui ont déjà été engagées, puissent être amplifiées pour faire reculer le chômage à la fin de l'année.

Mobilisation de tous les moyens avec les « emplois d'avenir ». Cent mille ! J'ai demandé au ministre du Travail et de l'Emploi d'élargir au secteur privé et notamment au tourisme et aux services à la personne ces emplois pour que nous puissions leur donner encore plus d'efficacité. Soixante-quinze mille « contrats de génération ». Vous savez, le passage de témoin d'un senior pour un jeune, cette alliance des âges et qui commence depuis le mois de mars à être mise en place dans les entreprises. Là aussi, j'ai demandé que l'on puisse étendre le principe même du « contrat de génération » à la création d'entreprise, à l'installation, y compris des agriculteurs, parce que c'est la même idée : faire qu'une génération puisse servir de marchepied à une autre.

Mobilisation aussi de tous les acteurs et d'abord des entreprises. Ce sont les entreprises qui créent les emplois. C'est le sens du crédit compétitivité-emploi qui représente 4 % de la masse salariale, jusqu'à 2,5 fois le SMIC. Et ce sera 6% l'année prochaine. Cela, c'est un moyen d'améliorer les marges des entreprises pour qu'elles puissent investir, employer, exporter. Mais d'abord employer.

Et puis, il y a l'accord sur la sécurisation de l'emploi qui permettra de donner plus de souplesse aux entreprises, plus de sécurité aux salariés et de signer des accords lorsqu'il y a des menaces sur l'avenir même de sites, pour qu'il y ait des sauvegardes d'emplois et pour que l'on évite ces plans sociaux et ces licenciements. L'accord, maintenant qu'il est devenu loi, doit être appliqué le plus rapidement possible dans les entreprises. Voilà pourquoi je réédite ici, devant vous, en prenant mes risques mais aussi mes responsabilités, que la courbe du chômage peut s'inverser d'ici la fin de l'année.

Mais la bataille, elle ne sera gagnée dans la durée – car je veux dire la vérité aux Français – elle ne sera gagnée dans la durée que si la croissance revient, que si nous sortons de cette torpeur, de cette langueur et donc de cette peur. Alors, comment faire ? L'offensive. L'offensive, c'est de préparer la France de demain, de lui faire prendre de l'avance, de la mettre en tête dans les domaines les plus essentiels pour son avenir, de promouvoir un modèle fondé sur la performance économique mais aussi sur la responsabilité sociale, environnementale.

C'est ce que la France a su faire dans son histoire et, chaque fois, à l'initiative du président de la République. A un moment, le rôle du chef de l'État, c'est de déterminer les grands enjeux, les filières d'avenir, les défis essentiels pour le pays, ce que va être la France dans dix ans et peut-être même dans vingt ans et de demander au gouvernement de mobiliser tous les moyens. Et chaque fois que l'État a agi ainsi, il y a eu de grandes réussites industrielles, scientifiques, culturelles. C'est en voyant loin que l'on change la perception du présent et que l'on redonne espoir.

C'est pourquoi, j'ai demandé à Jean-Marc AYRAULT de présenter au mois de juin un plan d'investissements, pour les dix ans qui viennent, autour de quatre grandes filières : le numérique, la transition énergétique, la santé et les grandes infrastructures de transport.

Pour en assurer le financement, il convient de faire preuve de plus d'imagination que par le passé, car nous sommes confrontés à des disciplines budgétaires. Alors comment y parvenir ? D'abord en allant chercher les crédits européens, ceux que nous avons contribués à dégager avec le plan d'investissements, le plan de croissance de juin dernier, et qui restent souvent inutilisés, ce qui est un comble.

Deuxième manière de faire, aller chercher les crédits du programme des investissements d'avenir – ce que le grand emprunt avait produit en 2010 et c'était une bonne idée ; aller recharger les moyens de ce programme d'investissements d'avenir, sans pour autant nous lancer dans je ne sais quelle opération aventureuse d'emprunt.

Il y a ce que nous pouvons également obtenir du relèvement du plafond du livret A, des fonds de la Caisse des dépôts, de la Banque publique d'investissements. Et puis, il y a ce que les cessions de participation

publiques peuvent procurer comme ressources supplémentaires. C'est nécessaire sans qu'il y ait, pour autant, de pertes de contrôle des entreprises concernées.

Mais tout ne peut pas venir de l'Etat. Pour financer ces investissements d'avenir, nous devons aussi aller chercher le secteur privé, le partenariat, des capitaux extérieurs, des fonds d'investissements, parfois même de l'étranger. Chaque fois que je me déplace, un certain nombre de pays me disent qu'ils sont prêts à investir en France. Faut-il encore que nous les orientons et pas simplement qu'ils puissent disposer de leur argent sans que nous soyons convaincus du bon usage. Nous essayons donc de faire des fonds liés les uns, les autres, avec nous.

Bien sûr que – quand nous aurons lancé ces programmes, qui sont déjà en cours pour certains – nous n'allons pas créer de la croissance tout de suite, même s'il y aura déjà un effet. Il y aura sûrement, encore, une patience à observer. Mais c'est aussi le moyen de donner confiance aux Français dans l'avenir car nous sommes un pays qui est capable d'innover, d'inventer, de trouver en lui-même des sources qu'il n'imagine pas pour la création et pour la production.

Il convient aussi de mieux orienter l'épargne des Français vers l'investissement productif. Trois mesures seront prises dans cette direction. La première, l'assurance-vie sera réformée pour que les fonds puissent être davantage affectés aux fonds propres des entreprises.

Deuxième mesure, un Plan d'Epargne en Actions pour les PME sera créé avec des dispositifs incitatifs. Enfin, je l'avais déjà annoncé, l'imposition des plus-values mobilières sera révisée.

Pourquoi ? Parce que j'estime que lorsque les investisseurs mettent leur argent dans l'économie productive, celle qui va créer de l'emploi, celle qui va améliorer la vie, ils prennent un risque. La fiscalité doit en tenir compte. Et ces règles, celles que j'ai déjà posées, vaudront pendant tout le quinquennat. Il n'y aura pas de zigzags, il n'y aura pas d'allers et retours, parce que je considère que la stabilité et la visibilité sont des conditions de la confiance et donc de la croissance.

Etre à l'offensive, c'est mieux former les jeunes.

A la rentrée 2013, et pour la première fois depuis 2007, les élèves auront plus de professeurs, en face d'eux, que l'année précédente. Une véritable formation des maîtres sera rétablie, mettant fin à cette situation invraisemblable où l'on considèrerait que le métier d'enseigner était le seul qui ne s'apprendrait pas.

D'ici la fin du quinquennat, la proportion des élèves qui sortent du système scolaire sans qualification sera réduite de moitié. Je demande, là aussi, à être jugé sur ce résultat. Déjà, depuis décembre dernier, près de 9000 « décrocheurs » – ceux qui ont quitté l'école – ont été repris en main.

Dans le même esprit, le projet de loi sur l'enseignement supérieur a pour ambition de porter 50% d'une classe d'âge au niveau d'un diplôme du supérieur et de doter nos structures universitaires de davantage de moyens d'attractivité, d'être mieux reconnues au plan international avec leurs diplômes. Ceci n'empêche pas de faire venir des étudiants étrangers, parfois même avec un enseignement de la langue anglaise qui leur est destiné. Mais les examens se feront en français, pour que nul ne s'inquiète ! Quand on essaye d'être un pays attractif, on fait en sorte que nos universités soient classées parmi les meilleures du monde. C'est aussi une condition de notre succès.

L'offensive toujours, pour remettre en mouvement notre pays.

Le mouvement, c'est ce qui doit permettre à chacun de progresser, de créer, d'aller de l'avant, d'aller plus vite, d'être plus libre. Voilà pourquoi je suis pour le mouvement. J'ai retrouvé cette belle phrase d'un sculpteur, qui fait des mobiles, et qui a résumé son travail de la façon suivante : « l'unique chose stable, c'est le mouvement partout et toujours ». Alors il faut mettre du mouvement. Comment ?

D'abord, j'ai évoqué le « choc de simplification ».

Plus de simplification, c'est plus d'initiative, plus d'activité, plus d'emplois. Plus de simplification, c'est plus de temps pour nos concitoyens, et donc plus de vie. C'est aussi plus de croissance. Cela fait partie des réformes qui, finalement, ne demandent d'efforts qu'à ceux qui sont dans les administrations – je veux les saluer – mais qui ne demandent pas aux Français de contribution supplémentaire et qui peuvent nous permettre, simplement, de vivre mieux.

Alors j'ai demandé au Premier ministre d'engager un travail en profondeur sur la révision des règles administratives. Non pour supprimer des protections ou des droits. Mais pour alléger des procédures, accélérer les décisions, favoriser l'exécution des projets. Un chiffre m'a été donné et j'ai pensé que c'était un argument de circonstance. Le volume des textes applicables, dans notre pays, a triplé en 10 ans ! Triplé ! Si on mesurait effectivement l'efficacité des gouvernements au nombre de textes pris, je ne doute pas que, sur ces dix dernières années, l'objectif avait été atteint !

Moi, je préfère que l'on allège. Il aura donc deux lois d'habilitation qui vont être demandées au Parlement pour permettre au gouvernement d'agir par ordonnances. L'une d'elle concerne le logement. Cela va permettre de hâter la construction, de favoriser des procédures, sans altérer les droits en aucune manière. Il y a 35 000 logements qui sont bloqués par des recours abusifs.

Et puis, une autre législation va être prise dans le domaine des relations entre l'Administration et les entreprises, parce que nous voulons favoriser les implantations, aller plus vite, raccourcir les délais. On peut diviser par trois le temps pour implanter une entreprise, si nous harmonisons l'ensemble des procédures. Et pour les particuliers, je propose une forme de révolution. Dans de nombreux domaines, pas tous, le silence de l'administration vaudra désormais autorisation et non plus rejet. Ce sera effectivement un changement considérable. Il doit être limité à des domaines. D'autres, forcément, exigent des délais d'instruction. Eh bien, ces délais sont eux-mêmes limitatifs, connus à l'avance. Lorsqu'ils ne sont pas respectés, l'autorisation sera donnée.

Ce mouvement de simplification pour les entreprises, pour les particuliers, se poursuivra tout au long du quinquennat. C'est une réforme structurelle comme l'on dit, mais c'est surtout un facteur de croissance.

L'autre réforme qui s'inscrit dans le mouvement, c'est la formation professionnelle qui complètera d'ailleurs ce qui a été fait sur le marché du travail. Un chômeur sur cinq – un chômeur sur cinq ! – reçoit une formation professionnelle. Nous allons changer cela, faire qu'avec une négociation nous puissions notamment permettre dans les deux/trois premiers mois où le demandeur d'emploi se présente à Pôle emploi, il puisse y avoir une formation professionnelle qui puisse lui être dispensée. Nous redéployerons les crédits, également pour les salariés moins qualifiés, ceux qui sont pourtant dans les entreprises et qui sont privés de l'accès à la formation.

Je dis que cela complète l'accord sur la sécurisation de l'emploi, parce que dans cet accord a été créé un compte personnel pour la formation. Il donnera justement des droits aux salariés. Cette réforme sera discutée avec les partenaires sociaux, avec les régions, avec Pôle emploi et sera initiée dès la conférence sociale du mois de juin pour être votée à la fin de l'année.

Enfin, il nous revient d'assurer l'avenir des retraites. La réforme de 2010 n'a pas permis de rétablir l'équilibre. Il y a, aujourd'hui, un déficit d'une quinzaine de milliards d'euros et il est prévu à vingt milliards d'euros en 2020. C'est insoutenable. Je refuse, comme président de la République, de reporter sur les générations à venir le fardeau du financement des retraites.

Les partenaires sociaux ont pris leurs responsabilités pour les régimes complémentaires. Nous devons continuer, poursuivre avec d'autres règles qui devront être trouvées.

Trois principes me guident. Premier principe : nous devons rétablir durablement – je ne dis pas que c'est la dernière réforme, il faut se méfier de ceux qui vous annoncent que c'est l'ultime, celle qui généralement prévoit la prochaine – il y aura donc un rétablissement des régimes de répartition tenant compte de notre démographie, qui d'ailleurs est un atout par rapport à d'autres pays. Mais dès lors que l'espérance de vie s'allonge, il y a un principe qui est celui de l'évidence. Dès lors que l'on vit plus longtemps, parfois beaucoup plus longtemps, on devra travailler aussi un peu plus longtemps.

Le deuxième principe c'est la justice. Tenir compte des carrières longues. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait dès le mois de mai pour permettre à ceux qui étaient depuis longtemps au travail de pouvoir accéder à la retraite à 60 ans. Cet esprit doit encore demeurer. Il y a les inégalités. Inégalités entre régimes, inégalités aussi qui frappent les femmes ou ceux qui ont des carrières incomplètes. Nous aurons à travailler là-dessus. Justice parce qu'il n'y a pas de réforme sans justice.

Troisième principe : le dialogue, la concertation. Elle s'ouvrira dès la Conférence sociale du mois de juin et se poursuivra jusqu'à la fin de l'été.

Mesdames et Messieurs, voilà les réformes qui nous attendent. Elles sont importantes. Elles ne sont pas demandées comme une contrepartie aux délais que nous avons pu obtenir. Parce que, en réalité, ces réformes nous voulons les engager. Je les avais présentées aux Français.

Mais j'ai conscience du moment dans lequel nous sommes et cette conférence de presse n'est finalement pas simplement à une date anniversaire. Elle est à un moment où des questions se posent dans notre pays, des questions légitimes. Elles taraudent même les Français. Quelles sont ces questions ? Elles s'annoncent finalement assez simplement.

La France peut-elle réussir ? Notre pays n'a-t-il pas passé son tour ? Sommes-nous encore une grande Nation sur le plan économique, sur le plan diplomatique, sur le plan politique ? Pouvons-nous encore, dans le monde qui change – parce que le monde change – c'est une mutation considérable – pouvons-nous encore préserver notre modèle social et imaginer une transition énergétique qui nous mette à l'abri de catastrophes naturelles ?

Toutes ces questions que j'entends, je réponds oui !

Oui, la France a les moyens de se hisser au meilleur niveau. Ce qui exige de muscler notre économie, nos entreprises, de développer à haut niveau la recherche, de porter une ambition éducative mais aussi de changer. Changer nos modes de production, nos modes de transports, nos modes de consommation. Faire cette mutation écologique.

Oui, la France peut garder son modèle social mais en le rénovant, en le rendant plus efficace, plus juste. En évitant le statu quo qui serait finalement sans capacité à protéger qui que ce soit. Mais en refusant aussi la démolition qui serait la pire des manières d'emmener un pays vers son avenir.

Oui, la France a toutes les raisons de faire confiance à sa jeunesse parce qu'elle est le premier pays en Europe en termes de démographie, de jeunesse. C'est un atout considérable qui nous donne non seulement une place en Europe mais une confiance en nous-mêmes, à condition de donner à cette jeunesse toute sa place, de lui montrer que le progrès est possible et qu'il peut même être une perspective pour tous, y compris pour ceux qui sont dans les quartiers et qui s'interrogent également sur le lien qu'ils ont avec la Nation.

Oui, la France peut aussi continuer à porter la promesse de l'égalité : Que ce n'est pas une nostalgie, que cela reste une ambition. C'est vrai pour le partage de l'effort, pour la promotion de chacun, pour la récompense du mérite. C'est vrai aussi pour les droits.

Cela a été le sens de la loi sur le mariage pour les couples de même sexe. J'ai voulu un grand débat. Certains me conseillaient d'aller vite dès le lendemain de l'élection. Qui l'aurait compris ? Qui l'aurait admis ? Ce débat a eu lieu. Longtemps. Au Parlement, je ne sais pas le nombre d'heures : 700 me dit-on. Il y a 4 000 amendements. Le débat a eu lieu ailleurs qu'au Parlement. J'en ai eu souvent la vérification, y compris pas loin d'ici. Ce débat était légitime et toutes les opinions doivent être respectées, toutes les sensibilités. On m'a dit : c'est un débat qui divise. Mais la France n'a jamais conçu le rassemblement sur le mode de l'unanimité. En France, nous ne pensons pas tous pareil. Cela se saurait, y compris dans cette salle. La France est donc capable d'assumer un certain nombre de grands sujets que l'on appelle de société.

Cette loi a été adoptée par le Parlement. Le Conseil Constitutionnel va se prononcer sur sa conformité à la Constitution. Dès qu'il aura fait connaître sa décision, je promulguerai le texte qui deviendra la loi de la République. Je suis convaincu que cette loi sera regardée au fur et à mesure du temps pour ce qu'elle est : un progrès pour l'égalité et pour la liberté. Et celles et ceux qui n'en veulent pas – et ils en ont bien le droit – pourront toujours attendre une alternance. Je ne sais pas quand elle viendra. Je ne peux pas pour l'instant leur donner la réponse. Mais nous verrons bien qui demande ou demandera l'abrogation de ce texte.

Oui, la France peut aussi avoir confiance dans ses institutions. L'exemplarité de la République ne doit pas être un simple sursaut suite à un scandale ou à un slogan. C'est pourquoi, j'irai jusqu'au bout de la transparence de la vie politique. Le non-cumul des mandats, l'indépendance de la justice, les nominations dans l'audiovisuel, la protection des sources des journalistes. Parce que l'autorité de la République est à ce prix.

L'autorité de la République c'est le rempart contre toutes les dérives, toutes les intolérances, tous les racismes. Si il y a un sujet qui devrait nous unir, par-delà les sensibilités, c'est bien celui-là : l'autorité de la République et la lutte contre toutes les violences.

Ce qui s'est passé lundi soir au Trocadéro est une agression. Une agression à l'égard des biens et des personnes mais aussi une agression contre notre conception de la vie en commun, contre l'image de la France. Cela appelle non pas des polémiques mais des politiques qui aillent à la racine du mal.

Je pense aussi à ce qu'il s'est passé ce matin dans une école du 7ème arrondissement où un désespéré s'est suicidé devant des enfants, une classe de CP. J'exprime bien sûr l'émotion de toute la Nation par rapport à ce drame. Le désespéré, les enfants, une école, des personnels qui empêchent peut-être un autre drame. Tout sera fait pour venir en soutien à ces enfants, à ces personnels. Nos écoles doivent être protégées des violences. C'est une priorité du gouvernement. Là-aussi, confiance dans l'école, confiance dans la République.

Voilà Mesdames et Messieurs ce que je voulais vous dire. La France est une Nation singulière. C'est plus qu'une grande histoire, c'est un projet. Cela reste un projet. Celui d'une société capable de se dépasser pour faire mieux vivre ses enfants qui cultivent l'ambition, peut-être parfois jugée excessive par nos voisins ou partenaires, de montrer la voix en Europe et dans le monde.

Comme je l'ai dit, y compris avant d'accéder à cette responsabilité, la France n'est pas le problème. La France c'est la solution. Voilà pourquoi, nous devons être à l'offensive et nous le serons pour l'An II de ce quinquennat.